

*

Alexandrie 12 Janvier 1856.

8

Monsieur,

1304

Je tiens à profiter de la première occasion qui se présente pour l'Europe en me rappelant à votre bon souvenir et en vous exprimant le regret que j'ai eu de ne s'exprimer de vous.

Je m'occupe avec soin de faire réunir les documents qui vous sont nécessaires.

D'accord avec le vice-roi le ordre est donné pour faire faire sur la lisière du lac Maryout dans la direction de la nouvelle ligne de barrières à la méditerranée les excavations

Monsieur de Negrelli

1

qui peuvent aboutir de se rendre un
compte exact de la nature du sol.
Voici les instructions que j'ai
adressées à ce sujet à Livant Bey.

Le vicé Roi m'a assuré
que par l'expérience déjà faite
de la nature de ce terrain
sont les divers canaux qui
aboutissent déjà vers l'ouest
de la Mer Maysleh, ou y
rencontrerait les circonstances
les plus favorables.

agréz, monsieur, l'assurance
de mes sentiments bien affectueux
et dévoués.

Ferd. de Saxe

ci-joint la note des questions
que j'ai adressées à Syra, en
Syrie, à Chypre et à Rhodes.

3

Note pour Sinant-Bey et Ehem Saïha.

D'après les instructions des membres de la Commission internationale et après avoir pris les ordres de S. A. le Vice-Roi:

Sinant-Bey fera demander une pompe d'épuisement simple mais bien complète parmi celles employées au barrage.

S. A. a décidé que M.^r Aïvas serait chargé de la faire transporter dans le lac Menzaleh. M.^r Aïvas fera exécuter sous ses yeux, aux environs de la nouvelle ligne, deux fosses de quatre mètres au moins en carré.

Il poussera ces fosses à toute la profondeur possible au moyen de la pompe d'épuisement. Il notera les talus que prendra le terrain, la profondeur obtenue et enverra un échantillon du fond atteint.

A304/3

La première fosse se fera à l'entrée du lac et la seconde un peu en arrière du cordon littoral, c'est-à-dire à 18500 mètres plus à l'ouest que la ligne indiquée dans l'avant-projet.

Il prendra pour exécuter ces travaux le personnel de M^r. Noctinger qui ne sera pas absolument nécessaire aux sondages qui doivent continuer à se poursuivre avec activité, et au besoin un personnel supplémentaire.

La première fosse une fois achevée, il enverra immédiatement son rapport à Pinart. Bey qui me le fera parvenir.

Alexandrie 12 Janvier 1856.

= Ferd. de Selys =

Questions adressées à Syra et au Syrie.

1^o Le Sarareth et les murs de quai qui en dépendent ainsi que d'autres travaux exécutés à Syra et au Syrie avec de la pouzzolane de Santorin se sont-ils conservés en bon état depuis leur établissement ?

2^o Quelle est la proportion de chaux et de pouzzolane employée pour faire le mortier ?

3^o La chaux dont on s'est servi est-elle de la chaux grasse ou de la chaux maigre ?

4^o Le mortier était-il fait avec de l'eau douce ou de l'eau de mer.

5^o Quel est le prix du

mètre cube de sous-solane
renvue à Syra?

6^o Pile de Santorin
présente-t-elle des points
où la sous-solane soit de
meilleure qualité que d'autre
et quels sont ces points?

Questions adressées à Chypre et à Rhodes.

1^o Trouve-t-on dans l'île
de Chypre ou de Rhodes des
carières en exploitation? S'il
en est ainsi, où sont-elles
placées et à quelle distance de
la mer?

2^o Les pierres provenant
de ces carrières résistent-elles
bien aux intempéries des saisons
et à l'action de la mer?

3^o Peut-on extraire de
ces carrières des blocs d'un
fort volume tel que deux mètres
cubes par exemple?

4^o Quel est le prix de
mètre cube de pierres prises
à la carrière et quels seraient
les frais de transport jusqu'au
bord de la mer?

5^e Les carrières ~~actuellement~~
existantes ou celles qu'on
pourrait ouvrir permettent-elles
d'entreprendre l'exploitation
sur une grande échelle, et
trouverait-on dans l'île un
nombre suffisant d'ouvriers
carriers pour établir de
nombreux chantiers en
carrière?

6^e Quels sont les ports
les plus rapprochés des
carrières et quel est le plus
grand tonnage des navires
qui peuvent mouiller dans
ces ports?